



Actualités statistiques

CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

29 rue de la Rouillère
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Fax : 02 43 02 98 70
Mél. ceas53@orange.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

Demandeurs d'emploi des catégories A, B et C à fin octobre 2016 Des évolutions plus marquées en Mayenne

La Mayenne compte, fin octobre 2016, en données brutes, près de 23 900 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi (tableau 1), dont, très précisément, 20 790 (87 %) tenus à des actes positifs de recherche d'emploi (catégories A, B et C).

Sur les 20 790 demandeurs d'emploi, 3 914 ont moins de 25 ans ; 12 459 ont de 25 à 49 ans (60 % de l'effectif total) ; 4 417 ont 50 ans ou plus.

Le nombre de demandeurs d'emploi des catégories A, B et C, sur un mois, est stable dans les Pays de la Loire. Par contre, il diminue en Mayenne (- 0,7 %) mais augmente en France métropolitaine (+ 0,3 %). Dans le département, le nombre augmente sur un an (+ 0,4 %), ce qui est le cas également en France métropolitaine (+ 0,2 %), alors que le nombre diminue dans les Pays de la Loire (- 0,5 %).

Toujours en variation annuelle pour ces trois catégories et pour le département, on constate une diminution des demandeurs d'emploi âgés de moins de 25 ans (- 7,4 %). Pour cette tranche d'âge, sur un an, le nombre a diminué de 7,5 % pour les femmes, et de 7,2 % pour les hommes. Les 25 à 49 ans sont quant à eux en augmentation (+ 1,4 %) : l'évolution est de + 2,9 % pour les femmes et de - 0,2 % pour les hommes. C'est pour les 50 ans ou plus que la progression est la plus sensible : + 3,2 % pour les femmes et + 7,2 % pour les hommes.

La Mayenne, comme les Pays de la Loire, se caractérise par une part élevée de femmes, ainsi que de jeunes de moins de 25 ans, parmi les demandeurs d'emploi (catégories A, B et C – tableau 2).

Tableau 1 – Demandeurs d'emploi (octobre 2016)

	Mayenne	Variation annuelle		
		Mayenne	Pays de la Loire	France
Catégorie A	10 984	- 3,9 %	- 4,8 %	- 2,7 %
Catégorie B	2 999	+ 2,0 %	+ 2,9 %	+ 2,9 %
Catégorie C	6 807	+ 7,2 %	+ 6,3 %	+ 7,4 %
Sous-ensemble	20 790	+ 0,4 %	- 0,5 %	+ 0,2 %
Catégorie D	1 123	+ 5,4 %	- 3,3 %	+ 15,5 %
Catégorie E	1 948	+ 7,6 %	+ 4,5 %	+ 4,2 %
Total A, B, C, D et E	23 861	/	/	/

Source : Pôle emploi / Direccte des Pays de la Loire

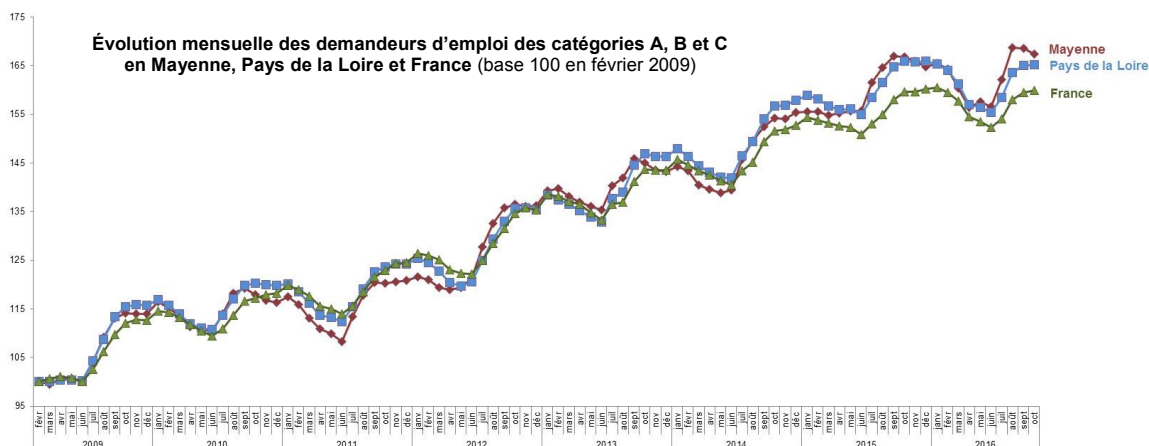
Tableau 2 – Demandeurs d'emploi des catégories A, B et C selon diverses caractéristiques (octobre 2016)

	Mayenne	Pays de la Loire	France
% femmes	53,2 %	53,7 %	50,7 %
% moins de 25 ans	18,8 %	17,0 %	14,5 %
% 50 ans ou plus	21,2 %	22,4 %	23,8 %
% DELD ⁽¹⁾	42,9 %	45,8 %	44,1 %

(1) – Demandeurs d'emploi de longue durée

Source : Pôle emploi / Direccte des Pays de la Loire

Catégorie A : demandeurs d'emploi n'ayant pas travaillé dans le mois, quel que soit le type d'emploi recherché.
Catégorie B : ceux ayant eu une activité de 78 heures au plus dans le mois.
Catégorie C : ceux ayant eu une activité de plus de 78 heures dans le mois.
 Dans ces trois catégories, les demandeurs d'emploi sont tenus à des « actes positifs de recherche d'emploi ».
Catégorie D : demandeurs d'emploi non disponibles immédiatement (stage, formation, maladie...)
Catégorie E : ceux ayant un emploi et en recherchant un autre (notamment les bénéficiaires de contrats aidés).



Source : Pôle emploi / Direccte des Pays de la Loire

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par messagerie électronique aux seuls adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :
Claude Guioullier.
Nathalie Houdayer.



Des mariages pas forcément dans la « maison commune »

Avec l'article 49 de la loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI^e siècle, il est désormais possible de célébrer les mariages dans d'autres lieux que la salle de mariage des hôtels de ville. Cette mesure peut rendre service notamment aux petites communes rurales qui n'ont pas nécessairement une salle des mariages accessible à tous, ou dont la salle des mariages est exiguë, alors qu'existe une salle des fêtes plus adaptée.

La loi dispose que le maire pourra désormais, « *sauf opposition du procureur de la République, affecter à la célébration de mariages tout bâtiment communal, autre que celui de la maison commune, situé sur le territoire de la commune* ». Le procureur veille à ce que la décision du maire « *garantisse les conditions d'une célébration solennelle, publique et républicaine* ». Il s'assure également que les conditions relatives à la bonne tenue de l'état civil sont satisfaites.



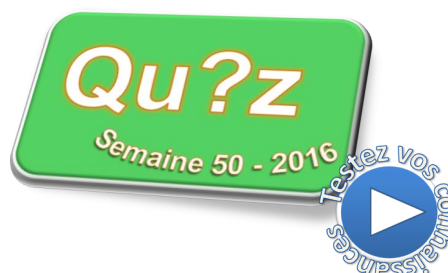
Gérontologie

L'hospitalisation à domicile (HAD)... en établissement

En théorie, l'hospitalisation à domicile (HAD) ⁽¹⁾ est ouverte aux établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) depuis 2007. Cependant, le recours à l'HAD en Ehpad est restreint à seulement quelques accompagnements sanitaires (antibiothérapie, pansements complexes...). En 2015, de ce fait, seules 5,5 % des journées d'HAD se sont réalisées en Ehpad.

Afin d'enrayer les trop fréquentes hospitalisations en urgence des personnes dépendantes, le ministère des Affaires sociales et de la Santé va lever, à compter du 1er mars 2017, les restrictions encadrant le recours à l'HAD en Ehpad. Cela permettra notamment de pratiquer de l'assistance respiratoire, des traitements intraveineux, de la prise en charge de la douleur, des soins de nursing lourds, des transfusions sanguines, etc.

« *J'ai pris cette décision pour offrir aux personnes âgées vulnérables des soins toujours plus adaptés, un accompagnement personnalisé, une attention de chaque instant. L'hospitalisation à domicile n'est pas un mode d'hospitalisation par exception, c'est un mode d'hospitalisation de droit commun* », a déclaré la ministre, Marisol Touraine.



La pensée hebdomadaire

« *Si le battement d'aile d'un papillon
Quelque part au Cambodge
Déclenche sur un autre continent
Le plus violent des orages*

*Le choix de quelques-uns
Dans un bureau occidental
Bouleverse des millions de destins
Surtout si le bureau est ovale*

*Il n'y a que l'ours blanc qui s'étonne
Que sa banquise fonde
Ça ne surprend plus personne
De notre côté du monde*

*Quand le financier s'enrhume
Ce sont les ouvriers qui toussent
C'est très loin la couche d'ozone
Mais c'est d'ici qu'on la perce*

*C'est l'effet papillon
Petite cause, grande conséquence
Pourtant jolie comme expression
Petite chose, dégât immense. »*

L'Effet papillon (1988), chanson de Bénabar (extrait).



(1) – Cf. Fiche de présentation de l'HAD dans le [Répertoire des acteurs gérontologiques en Mayenne](#) (pages 26 et 27).